

## 20 ans de garantie pour les pannes, la toiture et le bardage sur l'île de La Réunion

### Conditions d'application :

La garantie de 20 ans s'applique aux bâtiments résidentiels et commerciaux sur l'île de La Réunion situés à plus de 300 m de la mer (catégorie de corrosivité atmosphérique C5-M selon EN ISO 12944-2).

### Profilage de La Réunion By ArcelorMittal Construction

fournit cette garantie à :

Nom de l'entreprise : .....

Nom du chantier : .....

N° de facture : .....

Date d'expédition : .....

Le Client .....

Au regard de la qualité de ses tôles revêtues de Magnelis® de type ZM310. La garantie couvre l'intégrité structurelle, c'est à dire l'absence de perforation et de rupture due à la corrosion, des tôles en acier Magnelis® d'une épaisseur allant jusqu'à 3 mm, revêtues d'une épaisseur de 310g/m<sup>2</sup> double face, utilisées à des fins de construction en intérieur et en extérieur, pendant une période de 20 ans à compter de la date de livraison par Profilage de La Réunion By ArcelorMittal Construction - 44 rue Paul Verlaine 97420 Le Port - Tél. : 0262 42 42 42 - Fax : 0262 42 42 43